

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 25 février 2008, la note d'information relative à une offre publique de retrait obligatoire initiée par Holmarcom visant le capital flottant en bourse de Le Carton S.A.

Les principales caractéristiques de l'opération susmentionnée sont :

- Nombre de titres visés : 1984 titres
- Prix: 177 dirhams par action
- Durée de l'offre: du 10 mars au 25 mars 2008 inclus.

Conformément aux dispositions de l'article 6 de la loi n°26-03 relative aux offres publiques, Holmarcom a présenté une offre publique de retrait sur la totalité des actions de Le Carton constituant le flottant en bourse, afin d'offrir aux actionnaires minoritaires l'opportunité de se retirer du capital de Le Carton S.A.

Rappelons que cette offre publique de retrait est préalable à la radiation de la valeur Le Carton S.A de la Bourse de Casablanca. En effet, le flottant du titre Le Carton étant inférieur au minimum requis des 30.000 actions fixé par le Dahir portant loi n°1-93-211 relatif à la Bourse des valeurs, la société ne répond plus aux conditions de séjour à la bourse.

Par ailleurs, la note d'information visée par le CDVM est :

- Remise ou adressée sans frais à toute personne sollicitée ou qui en fait la demande ;
- Tenue à la disposition du public au siège de Le Carton S.A et dans les établissements chargés de recueillir les ordres des actionnaires selon les modalités suivantes :
 - elle est disponible à tout moment dans les lieux suivants :
 - elle est disponible au siège social de LE CARTON S.A sise Zone Industrielle Sidi Ahmed Ben Yechou, Ain Harrouda - Casablanca. Tél: 022 33 25 77/78/79,
 - au siège social de la BCP au 101, boulevard Zerktouni, Casablanca. Téléphone : 022 46 93 06 ;
- Elle est disponible sur le site du CDVM (www.cdvm.gov.ma),
- Tenue à la disposition du public au siège de la Bourse de Casablanca.

Contact CDVM:
Tél : 037 68 89 22
E-Mail : operations_financieres@cdvm.gov.ma

CP/EM/006/2008

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières